

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160314-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 14

OBJET : Outils numériques dans les écoles de Riom : avenant au marché de fourniture, installation et maintenance

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 03 mars 2016.

Un marché de fournitures d'équipements numériques des écoles, recouvrant pour son lot n°1 les besoins en tableaux numériques interactifs (TNI) et classes mobiles, a été passé avec la société POBRUN pour un montant de 218 370,16€ TTC (175 200,16€ TTC hors maintenance).

Deux optimisations de l'usage pédagogique sont proposées :

- la mise en place d'un serveur dans chaque école de manière à permettre le stockage de fichiers et ainsi faciliter la transversalité des travaux conduits par le corps enseignant, tout en assurant la gestion globale de la sécurité et des accès internet.
- l'acquisition de 3 bornes wifi supplémentaires permettant l'installation d'une borne par mallette de manière à permettre le travail en 1/2 groupe d'élèves (pour les 2 mallettes de transports, comportant en tout 16 tablettes)

Il est donc proposé au Conseil municipal de procéder à la passation d'un avenant avec la société POBRUN correspondant à l'acquisition de ces équipements supplémentaires comme suit :

- 3 serveurs pour 3 513,59€ HT soit 4 216,31€ TTC
- 3 bornes wifi pour 194,13€ HT soit 232,96€ TTC

La plus-value s'élève donc à 3 707,72€ HT. Le marché de l'entreprise POBRUN, titulaire du lot 01, passe donc de 181 975,13€ HT à 185 682,85€ HT soit une augmentation de 2,04%.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer l'avenant cité ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL